

Parcours Transitions et Planification : Paysage, Aménagement et Urbanisme Écologique

Objectifs

Le parcours **Transitions et Planification : Paysage, Aménagement et Urbanisme écologique (TP – PAUE)** forme les étudiants à la pensée et à l'action paysagères dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme communal ou intercommunal. Dans un contexte où la montée en puissance des enjeux environnementaux, climatiques et écologiques invite au renouvellement des manières de planifier et de projeter la ville et les territoires, le parcours s'érige donc en véritable trait d'union entre la planification (*landscape planning*) et l'urbanisme (*landscape urbanism*) paysagers. A ce titre, il pose le paysage comme fondement, moyen, et finalité de la réalisation de documents de planification et d'urbanisme.

Ce positionnement, singulier par rapport à l'offre nationale des formations en paysage, repose sur trois principes :

- Un principe éthique. Le parcours TP – PAUE soutient une approche écologique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, en mobilisant la notion de paysage comme élément d'intégration et de croisement de problématiques qui concernent toutes les formes du vivant dans la fabrique territoriale et urbaine.
- Un principe disciplinaire. Le parcours TP – PAUE défend une culture de projet fondée sur la pluridisciplinarité des sciences du paysage. Il entre dans ce champ par des démarches relevant de la géographie appliquée, de l'aménagement et de l'urbanisme mais reste fortement connecté à d'autres approches du territoire (écologie, pédologie, sociologie, anthropologie, histoire, etc.).
- Un principe méthodologique. Par son inscription universitaire, le parcours TP – PAUE accorde une grande importance au couplage diagnostic-projet ainsi qu'à la production de données et d'analyses utilisables par les parties prenantes territoriales.

De l'échelle du parc urbain à celle du grand territoire, le parcours TP – PAUE forme des professionnels particulièrement éclairés quant aux manières d'aménager et de ménager le vivant dans les plans et les projets, en lien avec le processus d'écologisation des pratiques des acteurs de la fabrique territoriale et urbaine.

Compétences et débouchés

Le parcours TP – PAUE forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, afin de répondre aux enjeux de valorisation et de protection du paysage dans la fabrique territoriale et urbaine.

Il destine alors à l'exercice de missions relevant principalement du registre de l'intégration des objectifs de valorisation et de protection du paysage aux documents d'urbanisme et de planification ; de l'aménagement de la biodiversité et de la nature urbaine ; des opérations d'aménagement urbain (ZAC, zones d'activités, éco-quartiers, restructuration des quartiers existants, centres anciens, requalification de la banlieue, entrées de ville, aménagement des espaces périurbains et métropolitains) ; de la protection et gestion des milieux naturels ; des aménagements touristiques et de loisirs ; de l'insertion des infrastructures (autoroutes, TGV...) ; de la reconversion des friches industrielles...

Il ouvre ainsi à différents modes d'exercice de la profession d'urbaniste et d'aménageur œuvrant :

- en collectivités territoriales, au sein de conseils territoriaux, d'intercommunalités, de communes, de services techniques, de directions des espaces verts et des jardins, de syndicats d'aménagement, de syndicats intercommunaux... ; au sein de structures publiques de gestion territoriale : CAUE, agences d'urbanisme, parcs naturels, GIP... ; en bureaux d'étude d'urbanisme et de paysage notamment spécialisés dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- en collectivités territoriales, au sein de conseils territoriaux, d'intercommunalités, de communes, de services techniques, de directions des espaces verts et des jardins, de syndicats d'aménagement, de syndicats intercommunaux... ; au sein de structures publiques de gestion territoriale : CAUE, agences d'urbanisme, parcs naturels, GIP... ; en bureaux d'étude d'urbanisme et de paysage notamment spécialisés dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage.



Contenu de la formation

SEMESTRE 1 parcours Transitions et Planification : Paysage, Aménagement et Urbanisme écologique	Heures CM	Heures TD	ECTS	Heures étudiants
Elaborer des stratégies et des projets en contexte incertain			8	54
Approches multiscales de la planification	18	12	4	30
Planification et urbanisme paysagers	18	6	4	24
Conduire des projets de manière transversale et opérationnelle			8	63
Outils de l'urbanisme opérationnel	24	15	4	39
Démarche et conduite de projet	12	12	4	24
Problématiser et mobiliser des savoirs hautement spécialisés			8	64
Dynamiques de renouvellement urbain	12		2	12
Urbanisme écologique	12		2	12
Approches participatives du projet	14	6	2	20
Histoire et théories du paysage	14	6	2	20
Développer une posture réflexive et critique sur les savoirs dans une perspective d'action			6	71
Initiation à la recherche				11
Atelier de mise en situation professionnelle		60		60
TOTAL			30	252

SEMESTRE 2 parcours Transitions et Planification : Paysage, Aménagement et Urbanisme écologique	Heures CM	Heures TD	ECTS	Heures étudiants
Problématiser et mobiliser des savoirs hautement spécialisés dans une perspective d'action			12	56
Mobilités en transition : politiques et projets	12		2	12
Aménager les espaces naturels, agricoles et forestiers	14	6	2	20
Mémoire de fin d'études			5	
Atelier commun intensif		24	3	24
Mobiliser des compétences pluridisciplinaires en situation professionnelle			18	
Stage de fin d'études (6 mois)				
TOTAL			30	56

